



Discriminations dans le champ de la santé : quelles réalités ? Quels impacts sur les pratiques professionnelles ?

11 juin 2015 - Mulhouse



Expérience des auxiliaires de vie sociale entre vécu raciste et risque d'ethnicisation

Par Chantal MAZAEFF

Directrice Adjointe, Institut supérieur social de Mulhouse (ISSM)

Chantale Mazaëff est directrice adjointe de l'ISSM. Elle a été auparavant assistante de service social 20 ans et formatrice pendant une dizaine d'années. Elle a mené des travaux en sociologie de l'immigration et s'est particulièrement intéressée aux thématiques de l'identité, des croyances, de l'interculturel... C'est à partir de cette expérience de formatrice, lors des cours donnés avec les auxiliaires de vie sociale (AVS) ou futur-e-s AVS sur l'immigration ou l'interculturel qu'elle a pu entendre et saisir que cette place, pour les professionnel-le-s ou les stagiaires dont l'apparence laisse à penser qu'ils sont référés à l'immigration, n'est pas une place simple à tenir, à différents niveaux.

Pourquoi cette intervention ?

En évoquant avec Gaëlle et Emilie le projet d'organisation de cette rencontre, il m'a semblé intéressant de proposer de nous arrêter autour de la question des discriminations que peuvent vivre des professionnel-le-s AVS ou en formation dont l'apparence physique renvoie à une origine étrangère, alors que nous portons habituellement le regard sur les personnes qui sont l'objet de l'intervention, angle à partir duquel les discriminations sont envisagées.

Un mot sur la manière de nommer...

Nous entrons déjà là dans la problématique, comment nommer les personnes lorsque ce sont des attributs apparents qui vont faire la différence entre une personne supposée être française parce que blanche de peau et une autre renvoyée à une identité étrangère parce que son visage renvoie à une apparence non française, arabe par exemple. Ainsi la couleur de peau ne dit pas la nationalité ni la religion. Or nous savons, et c'est là que commence parfois l'expérience du racisme, les personnes présentant des attributs différents de la norme dominante sont parfois nommées et donc classées dans les représentations les plus ordinaires comme des étrangers ou immigrés. Cette classification va alors être conviée dans les interactions sociales ou individuelles, de manière parfois inattendue et peu explicite, mais parfaitement efficace et pouvant véhiculer alors bon nombre de représentations négatives et stigmatisantes.

« De où je parle »... ou les différentes sources méthodologiques bases de cette intervention

Le propos que je vous présente cette après-midi est le reflet d'une réflexion qui croise les échanges que j'ai pu avoir avec des professionne-le-ls AVS en formation continue ainsi qu'avec des futur-e-s professionnel-le-s AVS, en formation à l'ISSM et réalisant des stages au sein des institutions de l'aide à domicile.

J'ai pu échanger particulièrement avec deux futures AVS. L'une se présente comme « *alsagérienne ou alsacienne d'adoption* » tandis que l'autre se définit comme « *française d'origine sénégalaise* » et est noire de peau. Pour la première d'entre elles, nous pouvons souligner l'intelligence de situation qu'elle montre en réfutant toute réduction identitaire à sa nationalité algérienne qui devient un objet valorisant en le mixant avec une identité alsacienne dont elle joue. La stratégie qu'elle met en mot l'amène à utiliser l'humour en cas de tensions, notamment lorsqu'elle entend des propos du type « *toi dans ton bled...* »

Je rajoute que ces constats sont partagés par des étudiant-e-s en travail social, assistant-e social-e ou éducateur-trice spécialisé-e, ainsi que par des professionnel-le-s en poste avec lequel-le-s j'ai l'occasion d'évoquer ces dynamiques de discrimination voire d'assignation identitaire. C'est à partir de ces trois « entrées » que je vais prendre la parole, une parole nécessairement subjective parce que ne résultant pas d'une étude aux contours « scientifiques » mais une parole qui vient poser un certain regard sur une question peu évoquée dans nos sphères professionnelles. Pour finir de poser les principes méthodologiques quant à ce propos, différents travaux de recherche m'ont servi d'appui : un article de Mireille GARCIA, doctorante encore en 2013, auteure de *Auxiliaire de vie sociale : des compétences relationnelles masquées*¹ ; un article évoquant l'ouvrage de Christelle AVRIL, *Les aides à domicile, un autre monde populaire*, publié à La Dispute, en 2014².

Le métier d'AVS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite m'arrêter rapidement sur le métier d'AVS. Il a été créé en 2002, prenant la suite du CAFAD³. Le champ d'action de l'AVS est quasi exclusivement le domicile des personnes aidées. « *L'intervention vise à répondre à un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés passagères dû à l'âge, à la maladie, au handicap et/ou à des difficultés sociales... par : un accompagnement et une aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne ; un accompagnement et une aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne ; un accompagnement et une aide dans les activités sociales et relationnelles...* »⁴ La formation qui permet d'y accéder se déroule sur une période de 9 mois, le diplôme obtenu « *atteste des compétences nécessaires pour effectuer un accompagnement social et un soutien auprès des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes en difficulté sociale, des familles ou des enfants, dans leur vie quotidienne* ».⁵

Si ce métier est pensé pour venir en aide à des personnes en grandes difficultés, je parle là des personnes aidées, il a une autre fonction, celle d'offrir à des personnes sans emploi et souvent sans qualification, des débouchés professionnels non négligeables, malgré des conditions statutaires peu valorisantes (niveau de salaire très bas, conditions de travail difficiles, nombreux déplacements, horaires nécessitant une grande flexibilité et adaptabilité...). Et nous savons bien que ce secteur d'emploi autour du maintien à domicile des personnes âgées dépendantes répond avant tout à une exigence économique et politique de création d'emploi, visant à faire baisser les statistiques du chômage.

Comme évoqué le métier d'AVS s'exerce majoritairement au domicile des personnes qui, devenues dépendantes ont besoin d'être aidées, et justement, ce lieu qu'est le domicile est le « *lieu de l'intime où ne sont autorisés à entrer que les gens choisis parentèle, amis ou connaissances proches* » (Clément, Lavoie, 2005 : 218)⁶. Mais ce lieu devient alors un lieu de travail pour l'aide à domicile.

¹ <http://www.unil.ch/files/live//sites/ceg/files/shared/TexteMireilleGarcia.pdf>

² Christelle Avril, *Les aides à domicile : un autre monde populaire, chapitre II, Les conditions symboliques de travail, « Corps, santé, société », La Dispute, Paris, 2014*

³ Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile

⁴ Présentation du métier – <http://issm.asso.fr/se-former/accompagnement-educatif-et-social/auxiliaire-de-vie-sociale/>

⁵ Ibid

⁶ In Mireille GARCIA op cit

Entrer dans la sphère privée n'est pas un acte anodin, il peut susciter de la méfiance de la part du public (personnes âgées et/ou famille). Cette intervention au domicile amène ainsi les AVS à pénétrer dans l'intimité d'un couple, d'une personne, voire d'une famille, autour des objets les plus anodins du quotidien, mais également les objets les plus marqués par la manière dont chacun d'entre nous habite son intérieur. Vont se mettre en place des relations interpersonnelles parfois très intenses, l'AVS peut même prendre une place centrale pour la personne malade ou vieillissante...

A contrario, l'arrivée d'une personne étrangère aux deux sens du terme, étrangère au foyer et perçue comme étrangère en terme d'origine peut être vécue de manière très négative et générer des réactions de rejet viscérales qui s'expriment sans détour, je vais y revenir.

Un regard sur le corps professionnel des AVS

Ce métier est féminin à près de 99% des salarié-e-s, la représentation qui circule étant que les femmes sont « *naturellement* » compétentes pour les tâches du domicile... cette soi-disant prédisposition qu'auraient les femmes à s'occuper ce type de fonction est renforcée pour les personnes immigrées ou d'origine immigrée qui seraient, du fait de leur « *culture d'origine* » d'autant plus compétentes à exercer ce type de fonction puisqu'elles seraient dotées de compétences présumées « *naturelles* » aux emplois de ménage, nettoyage et aux soins des personnes.

Une étude réalisée en 1997 par Chantal Bordes⁷ a mis en évidence la double « *assignation sexuelle et ethnique* » en tant que femmes et immigrées pour ce type d'emploi.

Christelle Avril s'est livrée à une étude de l'intérieur par le biais une observation participante. Cette sociologue a travaillé au domicile de personnes âgées ou handicapées dans le cadre de trois associations d'aide à domicile en banlieue parisienne et a mené une enquête de terrain en immersion de longue durée (huit ans)⁸. Elle met en évidence le rapport différent au métier d'AVS selon l'origine sociale et ethnique des AVS. En effet, il lui est apparu que les « *femmes déclassées autochtones* » envisageaient le métier principalement autour de l'entretien du domicile. Ces AVS avaient exercé dans leur vie professionnelle antérieure des métiers dans la vente, le commerce, l'administratif. Mais du fait de la crise économique ou de ruptures biographiques, elles avaient perdu ces emplois et connu une lente descente dans l'échelle sociale, les amenant à ressentir leur nouvelle condition comme celle d'une relégation sociale. Cela produit alors dans leur rapport au public, une mise à distance afin de se dés-impliquer au maximum des charges émotionnelles liées à ce métier.

Par contre, pour les femmes issues de l'immigration, le métier représente une forme d'ascension sociale, une promotion qui est valorisante de par la dimension humaine qu'il comporte. Dans cette recherche, l'auteur a mis en avant qu'au-delà de la nécessité, les AVS majoritairement d'origine étrangère trouvent que ce métier leur permet de s'occuper des personnes âgées, ce qui représente une fierté.

Cette vision se retrouve dans les propos des deux futures AVS que j'ai rencontrées. Pour l'une ce métier « *c'est venir en aide, permettre l'autonomie* », pour l'autre « *c'est l'écoute et le soutien* » qui sont visés. Nous retrouvons cette logique d'ascension sociale chez chacune, « *ce métier c'est un tremplin pour moi, une reconversion choisie.* »

Je ne vais pas présenter de trop près ces deux personnes afin de préserver leur anonymat. Sachez que les deux sont mères de famille, ont plusieurs enfants, l'une est divorcée, l'autre ne voit son mari que les week-ends. Elles assument, de fait, seules les charges éducatives et ont occupé les deux un métier technique précédemment dans des grandes entreprises.

Cette vision du métier, qui diffère au sein même des promotions auprès desquelles j'interviens lors des cours sur l'immigration, m'a amenée à percevoir des tensions fortes teintées de

⁷ In Mireille GARCIA op cit

⁸ Christelle Avril, op cit

propos racistes qui se disent à demi-mot lors des échanges, rejoignant là ce que dit Mme Avril, racisme qui se cristallise autour de ces visions parfois opposées du métier.

Entre un métier qui vient souligner la perte d'un statut social pour certaines et pour d'autres une dynamique montante, se dessinent deux visions de ce qu'est le métier d'AVS.

Cela nous permet d'entrer dans notre problématique, à savoir comment dans leur exercice professionnel les stagiaires et professionnel-le-s de l'aide à domicile vivent et ressentent les propos racistes ou les postures racisantes et le risque d'ethnisation qu'elles véhiculent.

Des constats autour du vécu d'un racisme quotidien

Autant dans les travaux que j'ai pu consulter que dans les propos des AVS rencontrées, nous retrouvons là bon nombre de préjugés qui renvoient à une origine perçue de manière négative par les personnes aidées. Les termes employés sont explicites en matière de préjugé. Pour l'AVS d'origine algérienne il lui a été dit, à l'occasion de la réalisation d'une douche avec une personne âgée, « *tu ne vas pas faire un travail d'arabe* ». Pour l'AVS d'origine sénégalaise, la personne aidée a demandé à la tutrice de stage « *est-ce qu'elle sait parler et écrire le français ?* ». C'est bien le seul fait d'être noire qui a conduit à cette réduction identitaire et à l'expression de ce préjugé. Or cette personne est née en France, issue d'une famille parfaitement lettrée et dans laquelle elle est entourée de frères et sœurs qui ont des diplômes de l'enseignement supérieur.

Dans ces deux situations, les tutrices ont soutenu les stagiaires, de manière aidante mais qui peut relever également la présence de préjugé puisque, pour la première, il a été répondu « *elle fait très bien son travail* ». Cette AVS d'origine algérienne a entendu également la phrase emblématique que va prononcer toute personne se défendant de ne pas être raciste « *Non vous ce n'est pas pareil* » sous-entendu « *vous êtes arabe mais vous êtes « une bonne arabe »* »...

Nous retrouvons là des représentations historiques qui orientent les rapports entre les personnes, renvoyées pour certaines à une histoire et à des images (celle du mauvais ou du bon arabe), que là, en l'occurrence, notre AVS revendique, mixant même sa nationalité avec l'identité locale alsacienne, une jolie stratégie identitaire en l'occurrence.

Cette expérience d'un racisme latent construit sur des préjugés n'est pas nouvelle pour ces deux personnes. Il a commencé dès les années de lycée pour l'une d'entre elles, lorsqu'on lui signifiait qu'elle n'avait rien à faire dans un lycée situé au centre-ville de Mulhouse où sont accueillis majoritairement des élèves issus de familles de statut social élevé. Elle a ensuite retrouvé ce sentiment de n'être pas légitime dans l'entreprise où elle a exercé, une « *vision générale négative et spéciale* » selon ses termes. Pour l'AVS d'origine sénégalaise, elle s'est toujours sentie différente dans son entreprise, différence conduisant au rejet parce que selon ses termes « *je suis black* ». Elle a, pour entrer en formation, dû trouver un employeur, la formation étant liée à la présentation d'une promesse d'embauche. Pour ce faire, elle a envoyé plus de 20 lettres de motivations en vain, sans aucune réponse. La consonance de son nom renvoyant clairement à une origine africaine est une hypothèse, pour elle, d'un racisme renouvelé à son encontre. Elle retrouve ce préjugé négatif dans la manière dont son fils est traité à l'école, qui a été renvoyé vers un bac professionnel, car pour l'enseignant, son fils n'avait rien à faire dans un cursus général. Elle s'est élevée contre cela me disant « *je ne veux pas que mon fils vive les mêmes rejets que moi.* »

La couleur de peau peut être un obstacle omniprésent dans les relations avec les personnes aidées. Dans l'ouvrage de Mme Avril, une AVS noire, raconte qu'elle s'est vue refuser d'entrer par la personne âgée quand cette dernière l'a vue, alors qu'ayant téléphoné pour prévenir de sa venue pour un remplacement, elle était attendue. Ce type expérience négative est bien sûr connu par l'ensemble des futures AVS rencontrées en formation. Lorsque j'aborde cette question, les réponses sont assez explicites, tant en raison d'une apparence arabe qu'en fonction de la couleur de peau. Si les personnes ne l'ont pas éprouvé, elles savent par contre que ce sentiment est présent dans la relation à l'autre et elles savent qu'elles seront amenées à le rencontrer dans leur future carrière.

Ces représentations négatives peuvent être également intériorisées par les AVS, comme toute représentation qui tend à naturaliser une particularité. Dans sa recherche, Mme GARCIA montre ainsi comment une AVS accepte cette vision négative à son encontre, je reprends intégralement ses propos : « *F dans sa vie sociale personnelle a rompu avec la communauté africaine, pour pouvoir faire ses études et évoluer professionnellement, se trouve confrontée, dans le cadre professionnel, au stéréotype de l'africaine prostituée ; sa réaction, qui semble comprendre qu'on puisse lui faire ce genre de réflexion, montre l'efficacité sociale de cette représentation sociale de sa communauté* »⁹ en effet, F déclare en réponse « *qu'il suffit de voir les africaines, y a beaucoup de prostituées donc j'essaie de comprendre* »¹⁰.

Quelle place prennent les référents culturels dans le rapport au métier d'AVS ?

Dans la recherche de Mme Avril, le fait de travailler au plus près de l'intime est une dimension qui valorise le métier pour une catégorie des AVS dans laquelle nous retrouvons les femmes immigrées. S'occuper des tâches relatives au soin du corps des personnes âgées est tout aussi important que la dimension relationnelle et psychologique de leurs activités.

Si j'ai pu retrouver ce souhait de s'investir dans la dimension relationnelle de manière forte dans les propos des deux AVS rencontrées, cependant un tabou apparaît dans le rapport au corps masculin, en référence pour les deux AVS à leur culture, mais plus encore à leur religion. Toutes les deux de confession musulmane indiquent que le rapport au masculin est complexe, entre respect et tabou, il y a là une zone d'inconfort qui est renvoyée par elles à leur différence culturelle. Ce point pourrait même être un obstacle dans la future carrière professionnelle de l'une d'entre elles, puisqu'il orientera ses choix d'employeur en fonction des publics qui lui seront confiés.

Dans le travail au domicile, la place de la cuisine est un facteur important de rencontre et de sociabilité. En l'occurrence, pour les AVS d'origine ou d'apparence immigrée la cuisine va être un facteur positif et valorisant. Notre AVS d'origine algérienne est ainsi attendue autour de ses compétences culinaires spécifiques qui participent à son acceptation au sein des foyers où elle intervient. L'enjeu pour elle est de ne pas voir cette dimension réduire toutes ses autres caractéristiques, voire d'être réduite à la bonne cuisinière exotique...

Une logique d'assignation identitaire

La question des représentations véhiculant un racisme latent, voire affiché, est une question difficile à travailler. Elle n'est pas l'objet de mon propos mais je dois souligner combien au sein même des promotions d'étudiant-e-s que ce soit pour les AVS que dans les formations d'assistant-e de service social combien ces derniers mois, le climat s'est tendu et a durci les relations entre professionnel-le-s ou entre futur-e-s professionnel-le-s. Il m'apparaît que se joue aujourd'hui de manière forte une logique de distinction au sein même de ces corps professionnels ou en devenir, une dynamique qui tend à renforcer les logiques d'appartenance identitaire aux formes de repli sur soi en écho au rejet qui prend place dans les relations sociales.

Si l'identité est le fruit d'une combinaison de plusieurs identités pour chacun d'entre nous, un bricolage, elle devient aujourd'hui un objet de tension et pour des professionnel-le-s dont les apparences les positionnent dans une filiation migratoire ils se voient renvoyés à cette origine qui n'est pas forcément celle qui les a construits ni celle qui les définit *a priori* selon eux.

Bien évidemment, les événements de début janvier sur lesquels je ne reviendrai pas ont renforcé ces processus d'assignation identitaire, amenant les intervenant-e-s sociaux dont l'apparence fait penser qu'ils seraient de confession musulmane, vision purement fictive, à devoir se situer voire à clarifier leur position, en résumé à dire de quel bord ils seraient... Nous l'avons souvent entendu lors des débats qui se sont déroulés depuis lors, en entendant également un malaise pour certains d'entre eux, que l'on évoque les terrains professionnels

⁹ In Mireille Garcia, p 12.

¹⁰ Ibid

ou au sein même de cette école. En effet, des étudiants référés à une histoire migratoire ont même refusé de venir débattre, car ils avaient le sentiment d'être encore et toujours dans l'obligation de justifier leur légitimité à être là, sentiment qui produit de la lassitude et qui n'ouvre pas des espaces de débat selon eux.

Cependant...

La conclusion de la recherche de Mme Avril nous donne des clés de compréhension tout à fait éclairantes sur la problématique qui traverse le métier d'AVS lorsque l'on se questionne sur l'impact ethnique ou le vécu raciste qui apparaît de manière forte. Les clivages qu'elle met en avant sont très vifs, centrés notamment autour de propos et attitudes racistes. Elle écrit ainsi qu' « *il ne suffit pas de pratiquer le même métier, de partager les mêmes conditions de travail et d'occuper les plus bas degrés de la hiérarchie sociale pour constituer un groupe social unifié qui pourrait exister sur le mode d'un « nous ». Toutes ces catégories sont depuis longtemps abandonnées à elles-mêmes par une élite politique, de droite comme de gauche, qui n'a plus rien à leur offrir, en termes de stabilité d'emploi, de reconnaissance et encore moins de perspectives à moyen et long terme. On comprend dans ces conditions que le repli sur les valeurs sûres du milieu d'origine, fût-il disparu, soit un réflexe de survie.* »¹¹

Pour conclure

Le risque d'un tel propos serait de réduire le contexte sur lequel nous nous penchons comme un espace social traversé par des mécanismes produisant du racisme et laissant peu d'espaces ouverts. De même, réduire les personnes à leurs origines ou à des traits culturels singuliers est une opération dangereuse car peu productive.

Et forcément, en tant que professionnel-le-, que l'on soit travailleur-euse social-e, éducatrice, assistant-e de service social, médecin, formateur-trice, étudiant-e....bref, nous ne pouvons pas passer à côté d'une réflexion qui tourne autour des questions que nous posent des postures racistes, le vécu discriminatoire et plus largement, autour des processus de repli sur soi ou sur des communautés imaginaires, autour des identités qui se construisent autour du culturel tout autant que du culturel....

Les facteurs à l'origine de ce climat sont nombreux. Ils nous renvoient au contexte socio-économique, géopolitique, culturel, Pour finir, je vais reprendre une citation d'Abdelmalek Sayad nous dit bien cela : « **Tant que persiste la bipolarité du monde divisé entre un monde noble et un monde ignoble, un monde cultivé et un monde inculte, un monde civilisé et un monde attardé, un monde riche et un monde pauvre, la référence à l'origine ne peut agir que comme une tare disqualifiante** »

¹¹ Christian Baudelot, « Deux façons d'exercer le même métier : contradictions au sein des classes populaires », *Lectures* [En ligne], Les notes critiques, 2014, mis en ligne le 30 juin 2014, consulté le 22 mai 2016. URL : <http://lectures.revues.org/15069>